



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Régionale Grand Est – SPRINT

20 juin 2021

SAINT HIPPOLYTE (68)



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : Club d'Orientation de COLMAR
Directrice de course : Martine WEISS
Délégué et arbitre : Mathieu HARNIST (COM)
Contrôleur des circuits : Jacques SCHMITT MORGENROTH (COC)
Traceur : Xavier WACK
GEC : Michel DUBOC – Kirian MEYER

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL
OUI



CARTE Etang de pêche (Accueil)

Nom : Saint Hippolyte – L'Eckenbach
Nouvelle carte : ISSProm 2019
Cartographe : Manuel ZENEVRE
Relevés : 2021

Echelle : 1/ 4000
Équidistance : 2.5m
Type de terrain : Forêt, vignes et village.



ACCÈS Commune de SAINT HIPPOLYTE (68)

Fléchage : St Hippolyte direction Ht Koenigsbourg.
Carrefour D1b_D1b1
Distance parking-accueil : 300 m à 600m
Distance accueil-départ 1 : 700 m
Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 09h
Départ : de 10h à 11h30 « Horaires de départs attribués »
Fermeture des circuits : 12h



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : (5) Conforme au règlement des Compétitions FFCO et RSGE 2021.
Nombre de circuits initiation : 4 circuits dont 1 jalonné



RÉSULTATS

<http://www.cocolmar.fr/>



SERVICES

Buvette et Restauration faites par la société de pêche:
Pâtisseries COC. Possibilité de pêcher dans l'étang après la course.



TARIFS

Licenciés FFCO (UNSS-UGSEL) : 19 ans et plus : 8€ / 18 ans et moins : 6€
Non-licenciés * : 19 ans et plus : 12€ / 18 ans et moins : 10€ (avec Pass'Compétition compris et Certificat médical)
Loisir : Uniquement Pass'découverte : circuits Bleu, Jaune Dame, Jaune Hommes - Individuel : 8€ (2 courses 13 euros) / Famille : 15€ (plus de 3 personnes) - Sans Certificat médical et Pass'découverte compris
Location de puce : sur place : 2 € - ou lors de l'inscription (caution 30€ ou pièce d'identité)



INSCRIPTIONS

Inscription en ligne sur site FFCO Clôture des inscriptions le 14 juin 2021 à minuit.

Possibilité d'inscription pour les non-licenciés et les étrangers : inscription@cocolmar.fr

* /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement vous munir d'une puce électronique et être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.



CONTACT

Martine WEISS : presidente@cocolmar.fr

